

Filière Activité Physique Adaptée (APA) Module Commun APA



DUREE de la formation

28 heures



DATES

> Formation :

Du 26/02 au 1^{er}/03/2018



LIEU

Montpellier (34)



DATE LIMITE d'inscription

09/02/2018



NOMBRE de participants

20 stagiaires



COUT de la formation

> Frais d'inscription : 25 €

> Frais pédagogiques : 1 120 €



CONTACT

Marie-Christine BENAVENT

04.67.82.16.76.

formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

➔ DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation répond aux compétences attendues dans l'annexe 1 du décret du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD (Sport sur Ordonnance).

La FFEPGV est reconnue pour son expertise en Sport Santé. C'est pourquoi un certain nombre de personnes viennent vers les clubs EPGV pour pratiquer une activité physique et sportive EPGV. La formation propose aux animateurs de compléter leur savoir-faire et savoir-être en matière d'accueil des personnes souffrant d'une maladie chronique et/ou d'une Affection de Longue Durée (ALD), au sein de leurs cours classiques.

➔ POUR QUI ?

- Titulaire du CQP ALS option AGEÉ
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP – STAPS – etc.)

➔ PRE-REQUIS

- Etre licencié à la FFEPGV
- Etre titulaire de la formation « Culture fédérale »
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Avoir une expérience d'encadrement d'un an au minimum
- Posséder une expérience dans l'adaptation de l'activité physique aux capacités fonctionnelles des pratiquants

➔ OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fondamentales liées aux maladies chroniques
- Connaître les principales caractéristiques des personnes concernées
- S'approprier les caractéristiques de l'activité physique proposée et les connaissances théoriques qui y sont rattachées, afin d'adapter les exercices aux personnes concernées
- S'approprier le contexte de mise en œuvre du programme EPGV
- S'approprier l'outil de recueil et d'analyse en ligne I-Programme EPGV

Comité Régional Education Physique et Gymnastique Volontaire Occitanie

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma ☎ 05-34-25-77-90 ✉ siegecoreg@epgvoccitanie.fr

Antenne : Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier cedex 2

☎ 04.67.82.16.76 ✉ antennecoreg@epgvoccitanie.fr

➔ CONTENUS PEDAGOGIQUES

- Données sur les maladies chroniques les plus développées en France
- Les principales caractéristiques de ces personnes souffrant de ces maladies chroniques et les incidences afférentes sur leur qualité de vie
- Les recommandations appliquées aux activités physiques et sportives : contre-indications médicales, risques physiques, approches psychologiques, ...
- Le contexte réglementaire (loi du sport sur ordonnance)
- Les différentes étapes d'une démarche adaptée en matière d'activité physique au regard des personnes souffrant d'une maladie chronique
- Les compétences mobilisables pour favoriser le suivi des apports des activités physiques proposées aux pratiquants
- Présentation des caractéristiques du programme EPGV (principes généraux)
- Exemples de séances adaptées aux publics
- I-Programme EPGV : recueillir les données de terrain (questionnaires ; tests) et faciliter l'accompagnement individuel de chaque participant

➔ POINTS FORTS

- La formation permettra aux animateurs de proposer des activités physiques et sportives adaptées aux besoins des personnes atteintes d'Affection de Longue Durée
- Une formation personnalisée en lien avec votre projet professionnel
- Le travail avec les partenaires et les réseaux
- Réflexion sur la séance de Gymnastique Volontaire adaptée à ces publics

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

Nous conseillons de suivre les formations de la filière Activités Physiques Adaptées dans le cadre de la mise en place de cours spécifiques.

➔ ENCADREMENT

- Formateurs FFEPGV inscrits sur la liste nationale des habilités « Module Commun APA »
- Intervenants experts dans les maladies chroniques

➔ VALIDATION DE LA FORMATION

Avoir suivi intégralement la formation

• **DIPLÔME REMIS :**

Attestation fédérale « Module Commun APA »

DEROULE & DATES DE LA FORMATION

- ➔ **Formation – 28h** en centre
Du 26 février au 1^{er} mars 2018

